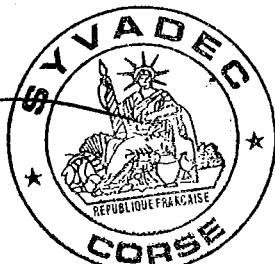


Séance du 27 Décembre 2007

Faisant suite à la séance du 17 Décembre 2007 annulée pour absence de quorum.

DELIBERATION N° CS 2007-12-21

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire 2008.

<p>L'an deux mil sept, le 27 décembre 2007 à 10Heures, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Citadelle de Corte, salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.</p>		
42	11	11
<p>MM : François TATTI, Ange ROVERE, Jean Pierre ZEREGA, Pierre Paul DEGORTES, Jean Baptiste GIFFON, Hyacinthe MATTEI, Ange Pierre VIVONI, Charles AGOSTINI, Xavier POLI, Joseph CESARI, Jean Pierre GIORDANI.</p>		
<p>Mesdames : Ida Dion DELOBRE, Françoise SEVEON. Messieurs : Emile ZUCCARELLI, Louis BRUSA, Paul GIUDICELLI, René DOMINICI, Dominique MATRAGLIA, Jean Jacques PADOVANI, Pierre PETROGNANI, Henri SISCO, Pierre Régis GONSOLIN, Jean BAGGIONI, Gilbert DINI, Pierre GUIDONI, Antoine CANAVA, Antoine GREANI, Maurice PARIGGI, Sébastien Marc ROCCA SERRA, José GIANZILY, Eugène BETTELANI, Dominique AGOSTINI, Paul LIONS, Paul Marie BARTOLI, Paul PERLA, Jacques CORTI, Dominique FARELLACCI, Gilles GIOVANNANGELI, Charles VIVIANI, René PICCIOCHI, Jérôme POLVERINI, André QUERE.</p>		
<p>MM. Ange ROVERE</p>	<p>Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-Préfecture de Corté du :</p>	<p>et publication (affichage) ou notification du :</p>
<p>17 Décembre 2007</p>	<p>Sous-Préfecture de CORTE - 9 JAN. 2008 ACCUSE DE RÉCEPTION</p>	<p>Le Président du SYVADEC</p>
<p>17 Décembre 2007</p>		

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire 2007

Monsieur le Président ouvre le Débat d'Orientation Budgétaire.

Le syndicat a été créé le 13 juillet, après plusieurs rencontres et échanges avec les services de l'Etat, il a été convenu d'une montée en puissance dans l'exercice de la compétence traitement. En effet, le syndicat après un arrêté complémentaire exerce la compétence depuis le 1^{er} octobre.

1- Transport des OM résiduelles

La compétence étant effective au 1^{er} octobre, le syndicat a lancé 4 marchés (Sud, centre, Balagne et Bastia) pour couvrir ses transports.

Un nouveau marché devra être lancé pour le secteur Ajaccien.

2- Enfouissement

Le syndicat a lancé un appel d'offres pour l'enfouissement des déchets dans les sites actuellement autorisés en remplacement des marchés précédents et la procédure est en cours de finalisation.

D'autre part, le marché d'aménagement de Viggianello est en cours d'attribution, et le projet de Vico devrait se réaliser au cours de l'année 2008. Comme convenu, le syndicat fera un appel d'offres pour exploiter ces centres d'enfouissement. Le site de Camara devrait faire l'objet d'une mise aux normes sommaire (400 000€) pour fonctionner jusqu'à fin 2009.

3- Les quais de transfert

Les centres de transfert à reprendre par le syndicat :

En construction

- quai transfert Viggianello

A mettre aux normes ou à créer:

- Bastia
- Moca Croce
- Balagne
- Corte
- Casinca
- Cap Corse
- Sud

4- Déchetteries

Sous réserve de délibération des adhérents, seront transférées les déchetteries de Bastia, Sainte Lucie de Porto-Vecchio, et du Cruzzini au 1^{er} janvier. Pour cela, il conviendra de recruter 3 personnes (2 pour Bastia et 1 pour Sainte Lucie) et de reprendre l'agent du Cruzzini. De plus, il conviendra de prévoir un budget « mise aux normes » pour homogénéiser l'ensemble des sites (400 000 €).

Il sera nécessaire d'assurer le fonctionnement des projets menés actuellement par les adhérents :

- Viggianello
- Cauro
- Falzagina

Le syndicat va lancer la maîtrise d'œuvre pour les déchetteries de :

- Sisco, Ersa et Luri
- Cateri, Calvi
- Moca Croce
- Vico
- Piana

Budget prévu pour ces opérations soit 560 000€ TTC subventionné à hauteur de 80 %.

Sous-Préfecture de CORTE

- 9 JAN. 2008

ACCUSE DE RÉCEPTION

Concernant le recyclage des déchets triés, nous allons comme convenu fonctionner par bassin, et lancer un marché pour le traitement (bois, DV, Ferrailles) suivant 5 secteurs (Balagne, Bastiais, Centre, Sud et Ajaccien) et un marché transport par secteur.

Il convient de recruter un Responsable de service pour suivre les travaux et gérer les exploitations.

5- Le tri des emballages

Le contrat avec Eco-Emballages a été signé le 26 septembre 2007, pour bénéficier du nouveau contrat régional. Dans ce domaine, l'un des problèmes majeur est le déficit de structure de proximité pour la reprise des matériaux. Pour rapprocher ce service des territoires, il conviendra de réaliser des quais de transit ainsi qu'un centre de tri.

Il conviendra de réfléchir à la création d'un centre de tri en Haute Corse

Le syndicat a lancé un AO pour gérer journaux magazines, les emballages et les cartons durant la période intermédiaire. Concernant les quais de transit des matériaux triés :

- Balagne (proposition sur Cateri 12 000€ / an /// estimation domaine 400 €/ an)
- Porto-Vecchio (en recherche)
- Viggianello
- Cap Corse (proposition sur Luri en location par un privé)
- Corte (en recherche)

6- Personnels /Structure

Mise en place de la structure physique du Syndicat par :

- | | |
|--|----------|
| - location de locaux | 30 000 € |
| - mise en place du système de comptabilité | |
| - achats de matériels de bureautique et d'informatique | 10 000 € |
| - location longue durée de véhicules | 30 000 € |
| - mise en place du système de gestion du personnel | 5 000 € |
| - mise en place d'un standard | 3 000 € |

Personnel :

- | | |
|--|----------|
| - recrutement d'un responsable transfert | 50 000 € |
| - recrutement d'un responsable hygiène et sécurité | 40 000 € |

Sous-Préfecture de CORTE

- 9 JAN. 2008

ACCUSE DE RÉCEPTION

7- Communication

Dans le cadre des actions territorialisées, il convient de recruter les conseillers de bassins. Pour l'année 2008, ceux ci pourraient être 4 (1 Bastia, 1 Sud, 1 Balagne, et 1 Ajaccio).

Création d'un site internet

8- DEEE

Le SYVADEC a signé une convention avec Eco logic pour bénéficier du service. Ce service se décomposera en 14 points de collecte amenés à évoluer en fonction des nouvelles adhésions. Une communication sur l'opération sera mise en œuvre accompagnant chaque nouvelle ouverture de point de collecte.

Il conviendra de rechercher une plate forme de récupération

9- Verre

Le SYVADEC a négocié avec la filière 5 plates formes (Bastia, Balagne, Propiano, Porto-Vecchio, Ajaccio) qu'il convient de réaliser.

10- Cotisations

Elles seraient proposées suivant le principe des statuts à savoir basée sur la tonne résiduelle.

Base : 90 € / t

Option transfert : 15 € / t

Option déchetterie : 30 € / t

11- Prestations de services

Il conviendra de fixer un tarif pour les collectivités en phase d'adhésion pour couvrir la période intermédiaire :

Proposition : 105 € / t

Ainsi qu'un tarif pour les autres structures souhaitant bénéficier des services du syvadedc :

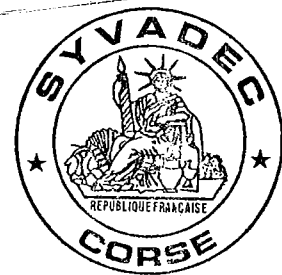
Proposition : 150 € / t

Fait à Corté, le 27 Décembre 2007

Extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT

François TATTI



Sous-Préfecture de CORTE
- 9 JAN. 2008
ACCUSE DE RÉCEPTION